

Fionna Danse

Inscription 2021-2022

Coordonnées personnelles

Nom :

E-mail :

Téléphone domicile :

Téléphone portable:

Adresse domicile :

Date de naissance :

Personne à contacter en cas d'urgence (nom/numéro tél.):

Cours

(cochez votre choix)

Moderne jazz	lundi 20h15-21h15	Barre de danse	1 samedi sur 2 10h30-11h30
Fitness	mardi 20h00-21h00		
Danse comédie musicale	jeudi 20h00-21h00		

LUNDI ou JEUDI (hebdomadaire)

Forfait annuel (sept-juin)

1 cours hebdomadaire	CHF 850.--
2 cours hebdomadaires	CHF 1'600.--

Forfait trimestriel

septembre à décembre	CHF 320.--
janvier à mars*	CHF 320.--
avril à juin	CHF 320.--

**jusqu'au vacances de Pâques*

MARDI

Forfait trimestriel

septembre à décembre	CHF 320.--
janvier à mars*	CHF 320.--
avril à juin	CHF 320.--
1 cours isolé	CHF 30.--

**jusqu'au vacances de Pâques*

SAMEDI (1 samedi sur 2)

Forfait annuel (sept-juin)

septembre à juin	CHF 470.--
1 cours isolé	CHF 30.--

Paie ment

**Le règlement est dû au DEBUT de la période pour laquelle le participant s'inscrit.
Possibilité de payer en 2 ou 3 fois les forfaits.**

A l'attn de: Fionna Caloz, 11, parc Dinu-Lipatti, 1225 Chêne-Bourg
IBAN: CH7809000000147859140
Compte/CCP: Postfinance 14-785914-0

Conditions & Règlement 2021-2022

Les chaussures extérieures sont interdites dans la salle.

Le cours d'essai (maximum 1 par cours, CHF 25.--) est déductible pour une inscription (forfait) concernant l'année en cours (septembre à juin).

La totalité du paiement est due pour la formule choisie. Possibilité de régler en plusieurs versements, à convenir avec Fionna Danse.

En cas de cours manqués ou de souhait du participant d'interrompre l'année/période, aucun remboursement ne sera effectué et **la somme totale est due.**

Les participants ont la possibilité de récupérer des cours manqués dans d'autres cours existants, en fonction de la place disponible, pendant l'année scolaire (septembre à juin). Le nombre de cours pouvant être rattrapés est limité à 5 cours par année scolaire. Valable pour une inscription annuelle uniquement à un cours hebdomadaire ou bi-mensuel.

Seuls les participants sont admis dans la salle pendant les cours.

L'enseignante se réserve le droit de refuser les participants en retard pour des raisons de sécurité (risque de blessure) et afin d'éviter de perturber le cours.

Il est interdit de photographier ou filmer le cours et les chorégraphies. Toute reproduction des chorégraphies est interdite sans l'accord de l'enseignante.

Veillez indiquer si vous souffrez de maux ou pathologies et si oui, lesquels (maux de dos, accident, prothèse, etc....):

Nous déclinons toute responsabilité en cas d'accident ou de vol. Chaque participant doit être assuré personnellement.

Genève, le _____

Signature du participant: _____